

**NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE**

vm
VILLENEUVE MAG

P.18-21

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

UN ÉTÉ SHOW!

P.4-5

Le point sur les projets
Futur marché : coup
d'envoi des travaux

P.10-11

Immersion
Bienvenue
au Louvre



**Voyager dans
ma ville**
20 juin
**Inauguration du poste
de Police Municipale**

Bienvenue aux nouveaux
agents qui viennent
renforcer les effectifs de
la Police Municipale.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Futur marché :
coup d'envoi des travaux

P.6-7 La grande actu

Adieu pylônes et lignes électriques !

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Réserver une salle municipale

P.10-11 Immersion

Bienvenue au Louvre

P.12-13 Portrait

Taha Sarhan,
à toutes fins utiles

P.14 Experts du quotidien

CCQ : l'heure du bilan

P.15 Vie publique

Conseil Municipal
du 15 juin

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Un mois de juin show !

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément
détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE



Vous le savez, notre piscine municipale ferme provisoirement ses portes pour travaux. Après une cinquantaine d'années sans véritable entretien, cet équipement vieillissant a grand besoin d'être réhabilité et modernisé.

Ainsi, nous avons décidé d'investir plus de 3 millions d'euros dans de lourds travaux, pour ne pas risquer d'avoir à fermer définitivement une piscine qui ne serait plus aux normes. De son accessibilité à ses zones techniques, de la billetterie à sa gestion du traitement de l'eau, en passant par la structure même du bâtiment, nous reprenons tous les aspects de cet équipement important pour les Villenogarennois.

Alors, en effet, cette fermeture est un mauvais moment à passer, mais c'est évidemment pour le mieux !

Pour ne pas pénaliser les adhérents des clubs utilisant cet équipement, j'ai souhaité attendre que s'achève la saison 2022-2023 avant de lancer les travaux. Mais, je le sais, il n'y a jamais de bon moment pour fermer temporairement une piscine : une fermeture durant l'été pénalise les Villenogarennois qui passent leurs vacances à Villeneuve ; une fermeture pendant la période scolaire pénalise les associations de natation et les élèves qui doivent apprendre à nager.

Mais aujourd'hui, vous l'avez compris, nous ne pouvons plus reculer pour entamer ces travaux !

Que vous soyez juilletistes ou aoûtistes, que vous partiez un peu ou pas du tout, vous passerez très certainement une partie de l'été à Villeneuve : vous trouverez de quoi vous divertir à travers les différents temps organisés autour de notre opération « Profitons de l'été » !

Je vous souhaite à tous un bel été !

**« La piscine vieillissante
a grand besoin d'être
réhabilitée et
modernisée. »**

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole
du Grand Paris

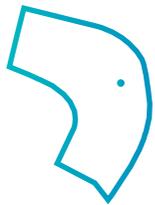


Juillet-Août 2023

Magazine municipal
de Villeneuve-la-Garenne.
Disponible également
en version numérique
sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-6-7-10-11-26) Jonathan Rapaport (p.8-9-13-15-22-23-25-26-27-28) • Photo couverture : Bertrand Guigou • «Fait maison» service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel • Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Kepha • Routage : ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2023

PEFC 10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE
 PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU
 GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRIUM
 ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF
 PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE
 ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Futur marché : coup d'envoi des travaux

Projet majeur parmi tous ceux initiés par le Maire Pascal Pelain, le nouveau marché couvert a pour objectif d'être plus qu'une simple halle. Ce sera un bâtiment remarquable, symbole de dynamisme et de rayonnement pour Villeneuve. Avec son architecture originale, il incarnera, en 2025, la redynamisation du cœur de ville. Les travaux commencent ce mois-ci avec la démolition de l'ancienne halle.

Il était temps de trouver un écrin plus prestigieux en cœur de ville pour les commerces du marché couvert en remplacement du hangar non entretenu qui servait de halle. Abandonnée de ses commerçants installés dans une halle provisoire moderne, la vétuste halle de marché va commencer à être déconstruite cet été, pour que puisse commencer la construction du futur marché qui sera un lieu emblématique et attrayant pour tous les Villenogarennois. On y trouvera aussi un restaurant, le nouveau bureau de poste et un parking souterrain qui feront vivre ce lieu tout au long de la semaine. Une fois les derniers vestiges de l'ancienne halle retirés, le nouveau marché pourra sortir de terre pour une ouverture programmée en 2025.

Concours d'architectes

Comme pour tous les projets d'envergure, le Maire Pascal Pelain a souhaité que ce projet phare fasse l'objet d'un concours d'architectes. Parmi les 70 candidatures de cabinets, trois ont été retenues en avril 2022 pour que le jury puisse les départager. Ce jury, présidé par le Maire, était composé des membres de la commission d'appel d'offres, dont un Conseiller Municipal d'opposition, de trois experts neutres et des trois élus concernés : Carine Bansede, 1^{ère} Maire-adjointe en charge du Développement Économique et du Commerce, Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint en charge des Bâtiments et des Espaces Verts et Alain-Xavier François, Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme et du Développement. C'est ainsi que le projet de la halle en forme de feuille du cabinet Atelier du Pont fut retenu en juillet 2022.

Un lieu de vie en phase avec l'environnement

Le futur marché couvert de Villeneuve ne se résume pas à son organisation moderne, à son architecture audacieuse et à son offre de commerces de qualité. Il a été pensé dans le respect de l'environnement en s'adaptant aux saisons avec un aménagement évolutif selon les offres de commerces qui s'y trouveront sans avoir besoin d'avoir recours à de lourds travaux. La structure du marché sera entièrement en bois pour réduire son empreinte carbone. Les grands platanes existants seront préservés et des espaces verts seront rajoutés pour créer des îlots de fraîcheur avec la plantation de 94 arbres. Les céramiques en provenance de la démolition de l'ancienne halle seront recyclées. La halle sera ventilée naturellement grâce à son orientation dans le sens des vents dominants. Ainsi, en été, des ouvertures rafraîchiront les espaces couverts. En hiver, ses façades vitrées protégeront du froid. 





Une brasserie et une terrasse offriront un moment de douceur, à l'ombre des grands platanes.

MODIFICATION DU STATIONNEMENT DURANT LE CHANTIER



Afin de permettre l'installation d'une zone de chantier, le parking situé sur l'esplanade du marché, allée du chemin vert et rue Henri-Barbusse, est fermé jusqu'à la fin des travaux prévue au 30 mars 2025. Concrètement, il faudra durant tout ce temps, garer vos véhicules sur d'autres places de stationnement en surface dont les plus proches sont rue de la Fosse-aux-Astres / Mathilde-Milliard, carrefour Jean-Moulin / Fosse-aux-Astres ou le parking souterrain du centre-ville accessible par la rue des Anciennes Écoles. Associés au projet, les membres du Groupe de Suivi de Chantier du futur marché vont se réunir sur site début juillet afin de suivre en direct les travaux de démolition et faire remonter aux équipes techniques les sollicitations des riverains.



© Atelier du Pont



Le marché sera un signal fort du renouveau du centre-ville en 2025.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN CHIFFRES

11,5 M€
HT

COÛT PRÉVISIONNEL
DES TRAVAUX

3 000 m²

SUPERFICIE
DU PARKING
SOUTERRAIN

2 900 m²

DE SURFACE
DE MARCHÉ

94

ARBRES
PLANTÉS

Adieu pylônes et lignes électriques

L'ultime étape du démontage de quatre lignes à haute tension passant au-dessus de la ville depuis 60 ans s'est déroulée en public, selon la volonté du Maire. Ce moment historique, qui marque un nouveau tournant dans le développement de la ville, en libérant 32 hectares pour de nouveaux projets, a ainsi été vécu ensemble dans un moment de partage.

Comme annoncé dans le numéro précédent de *Villeneuve Mag*, le démontage des pylônes qui supportaient les lignes à haute tension a eu lieu avec un mois d'avance. Fait totalement inédit pour une opération hors du commun, les habitants avaient été invités par la Municipalité à assister au démontage des pylônes, les 8 et 14 juin. Tout d'abord au niveau de Villereenne puis devant le centre commercial Quartz.

Disparition d'une cicatrice

Ces lignes faisaient une boucle au-dessus de la ville en venant depuis l'autre côté de la Seine pour passer devant le Quartz et repassaient au-dessus du fleuve au niveau de La Fabrik, rue de la Fosse-aux-Astres, sans alimenter les foyers villenogarennois. Les travaux des installations olympiques ont permis de connecter les deux points par une nouvelle ligne souterraine qui ne passe pas à Villeneuve-la-Garenne. Une opportunité que le Maire n'a pas laissé passer. Mais ce ne fut pas simple pour autant. La Ville, qui finance à hauteur de 15 millions d'euros cette opération dont le coût total, partagé avec la Solideo, RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et la Métropole du Grand Paris est de 95 millions d'euros, n'était pas certaine

que les installations sur son territoire soient retirées avant les JO de 2024. Il a fallu à Pascal Pelain et ses équipes lutter pour que les travaux de démontage aient lieu dans la foulée de cette connexion souterraine. Aujourd'hui, le résultat de ces années d'efforts sont récompensées avec la disparition un à un des pylônes de juin à décembre. « *C'est une cicatrice traversant notre ville qui disparaît aujourd'hui* », s'est félicité le Maire lors de sa prise de parole précédant l'opération de démontage.

Une invitation originale

Vous l'avez lu dans le précédent *Villeneuve Mag* et vu sur les réseaux sociaux de la Ville, tous les Villenogarennois étaient invités à vivre ensemble ce moment hors du commun en compagnie du Maire Pascal Pelain, des élus et des équipes municipales. Un petit-déjeuner était proposé pour patienter durant les préparatifs. Camion-grue et techniciens étaient déjà sur place depuis tôt le matin pour





sécuriser et préparer les étapes à venir, car il faut une journée entière pour faire disparaître un pylône.

Un exercice de haute voltige

À la manière du lancement d'une fusée spatiale, tous avaient les yeux rivés sur les 65 mètres de poutrelles métalliques érigées vers le ciel. Le 8 comme le 14 juin, l'exercice périlleux est le même. Chaque membre des équipes connaît les gestes à faire pour garantir leur sécurité et celle des riverains. Devant le public rassemblé à bonne distance, à qui la Ville avait fourni des sièges, les lignards ont escaladé le pylône pour déboulonner « le premier étage ». « *C'est impressionnant, on a peur pour les gens qui sont en haut* », s'exclament ensemble des jeunes filles venues assister à ce moment historique. Même admiration pour Jean, retraité : « *C'est vraiment des acrobates, ce n'est pas moi qui ferait ça!* » Aux alentours de 10h30, une fois désolidarisé du reste de la structure, le sommet s'est élevé, emporté par la grue géante. Après un virage en douceur, cet élément lourd de plusieurs tonnes est

ramené vers le sol pour être découpé. Réduite en morceaux, cette première partie est emportée dans une benne vers un site de recyclage. Une seconde portion est à son tour détachée de l'ensemble pour être décortiquée au sol et ainsi de suite jusqu'à atteindre les pieds de la structure.

Une opération à vivre en direct

Pour vivre au mieux cet événement, des techniciens de RTE ont expliqué au micro les étapes de l'intervention et la Ville a retransmis en direct l'opération sur sa page Facebook pour celles et ceux qui ne pouvaient être présents sur place. Une fois les derniers éléments métalliques retirés, une pelleteuse est venue gratter les quatre fondations en béton. En fin de journée, il ne restait plus aucune trace du pylône, comme s'il n'avait jamais existé à cet endroit. « *On est très contents de voir disparaître enfin ces pylônes qui sont vraiment affreux, se réjouit Claude, venu spécialement à vélo assister à l'opération. Question paysage on aura une meilleure vue.* » **Vm**

32 HECTARES LIBÉRÉS POUR DES PROJETS

L'emprise au sol sur Villeneuve des 14 pylônes de RTE représente 32 hectares. Ces surfaces libérées vont permettre de développer des projets dans plusieurs quartiers. Ainsi, par exemple, le pylône démonté le 14 juin laisse la place pour les travaux de la ferme urbaine et d'une maison de santé qui doivent commencer cet été.



Scannez le QR code pour revoir le démontage du pylône filmé en direct le 14 juin.

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



Faux!

“ La Ville n'accompagne pas les personnes vulnérables en période de canicule ”

Le CCAS de Villeneuve met en place une veille sociale dans le cadre du Plan Canicule et s'assure que l'ensemble des personnes inscrites sur le registre communal des personnes isolées et vulnérables se portent bien.

Qui sont les personnes vulnérables ?

Santé Publique France indique que certaines personnes sont plus à risque que d'autres. C'est le cas des nourrissons, des femmes enceintes, des personnes porteuses de handicap ou souffrant de maladies chroniques, des travailleurs exposés à la chaleur et des personnes âgées. Ces dernières ont, par exemple, une très faible perception des risques pour elles-mêmes car elles ne prennent pas forcément les mesures de prévention nécessaires. De même, le corps met en place des mécanismes pour se protéger contre la chaleur (transpiration, vasodilatation) mais ces mécanismes fonctionnent moins bien chez les personnes âgées et chez les très jeunes enfants.

Un registre communal des personnes isolées et vulnérables à Villeneuve

Le Plan Canicule permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeneuve de mettre en place une veille sociale des personnes vulnérables. Dans le cadre du niveau 3 (plus de 30 degrés en journée et 21 degrés la nuit) de ce plan qui compte 4 niveaux, le CCAS s'assure chaque jour, matin et soir par téléphone, que l'ensemble des personnes inscrites sur le registre communal des personnes isolées et vulnérables se portent bien, soit environ 200 Villenogarennois identifiés. En cas d'absence de réponse, une visite de contrôle à domicile est effectuée avant d'alerter si nécessaire les équipes d'aide et de secours. Cette procédure est appliquée même le week-end jusqu'à la levée du niveau 3 du Plan Canicule. C'est pourquoi il est indispensable que les personnes qui ne se seraient pas encore fait connaître du CCAS, s'inscrivent en complétant le formulaire en page 29 et le déposent en Mairie. Vous pouvez contacter le service pour toute question au 01 40 85 57 57.

Brumisateurs distribués et portage de repas

Lors des visites du CCAS sur le terrain en cas de forte chaleur auprès des SDF par exemple, un guide pour appliquer les bons gestes et un brumisateur sont distribués. Le service propose aussi du portage de repas à domicile à destination des personnes isolées et vulnérables pour éviter qu'elles ne sortent de chez elles et la résidence « Les Nymphéas » ouvre sa restauration collective où il fait frais aux seniors de la ville, à raison de huit inscriptions par jour. L'église Saint-Joseph et le centre commercial Quartz sont aussi des lieux « fraîcheurs ». En complément, une information « Adoptez les bons réflexes » a été diffusée dans l'ensemble des équipements municipaux et en ligne sur www.villeneuve92.com.

Réserver une salle municipale

Que vous soyez Villenogarenois ou résident d'une autre commune, particulier ou professionnel, vous pouvez réserver l'une des salles ou structure de la Municipalité : salle des Fêtes, André-Malraux, Jupiter et Neptune de la Fosse-aux-Astres et même le chalet du Mont-Saxonnex en Haute-Savoie ! La procédure se déroule exclusivement en ligne, sur villeneuve92.com.

1



Connectez-vous au site de la Ville villeneuve92.com et cliquez sur l'onglet « Je Veux/Toutes les démarches », puis location de salle pour rejoindre la plateforme de réservation *Mariloo*.

2



Sélectionnez la salle ou la structure qui vous intéresse à l'aide du menu déroulant. Cliquez sur la photo pour avoir plus d'informations sur les lieux.

3



Remplissez les différents champs : particulier, entreprise ou association, nature de l'événement, nombre de participants, date et description de l'événement, puis suivez la procédure indiquée à l'écran jusqu'à « Envoyer ma demande ».

4

loading...



Le service des Manifestations de la Ville de Villeneuve-la-Garenne étudie ensuite votre demande et **vous envoie une notification par mail** lorsqu'il vous aura répondu.

5

Une fois la demande approuvée, vous pouvez signer le contrat de location en ligne et procéder au paiement. **Votre demande de réservation est alors validée.**





Bienvenue **au Louvre**

Dans le cadre de l'opération « Le Louvre chez vous », partenariat initié l'année dernière, le plus grand musée du monde est venu aux Villenogarennois et les Villenogarennois vont également au musée du Louvre. Les habitants ont la possibilité de s'inscrire pour venir suivre des visites guidées thématiques. Villeneuve Mag a suivi le 10 juin un groupe pour une sortie en immersion.

« la culture vient à nous : le Louvre est présent à Villeneuve ». C'est ce qu'annonçait Sandrine Hertig, Maire-adjointe en charge de la culture, en septembre 2022, à l'occasion de l'officialisation du partenariat avec le plus grand musée du Monde. Depuis, un équipement mobile baptisé « *Le Louvre en Boîte* », conçu spécialement par le musée, est utilisé pour des animations culturelles dans la ville. Ce grand coffre en bois est rempli d'éléments destinés à des animations et ateliers culturels pour tous les âges. « *Les portes du Louvre vous sont grandes ouvertes* », avait alors déclaré Cathy Losson, cheffe du service Éducation Démocratisation Accessibilité du Musée du Louvre. C'est pourquoi des visites guidées au Louvre sont ouvertes gratuitement à des groupes de 25 Villenogarennois.

Le plus grand musée du monde

Le palais du Louvre, jadis forteresse, demeure des rois de France, a abrité les ministères de l'Intérieur et des Finances. Devenu le plus grand musée du monde, il a réussi le pari du mariage de l'histoire et de la modernité. Il est bien évidemment mondialement connu pour abriter *La Joconde*. Il a créé la polémique il y a 40 ans avec la création de sa pyramide de verre, qui maintenant est un symbole de Paris. Il accueille aussi de nombreux tournages depuis la série télé des années 60, *Belphégor*, à *Da Vinci Code* ou *Wonder Woman* et plus récemment la série Netflix, *Lupin*. Destination touristique incontournable avec 30 000 visiteurs par jour, Le Louvre abrite 35 000 œuvres exposées au public dans ses différentes galeries. Il faudrait 5 jours non-stop sans manger



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Visite dans les galeries du Louvre pour les Villenogarennois.

ni dormir pour arriver à tout voir. C'est pourquoi la meilleure approche est de suivre un fil rouge précis. Ce 10 juin, le thème proposé aux Villenogarennois est « la famille ».

Au pied de la pyramide

Le car spécialement affrété par la Municipalité dépose en face de l'arc de triomphe du Carrousel, la vingtaine d'habitants qui s'étaient inscrits à cette sortie pas comme les autres. Le groupe descend vite dans la galerie du Carrousel en suivant Carine, cheffe de projet à la direction culturelle de la Ville. Après avoir été accueillis par Éléonore Servantie-Stag, assistante de programmation territoriales, du service de l'Éducation, de la Démocratisation et de l'Accessibilité du Louvre, tous vont au premier étage dans une salle vitrée pour un brief et que leur soient fournis des audioguides qui leur permettront de ne rien perdre de ce que dira la conférencière.

Visite guidée avec le sourire

Nathalie, sympathique et expérimentée guide, vient les rejoindre. Elle leur explique le thème qui consiste en l'observation des toiles françaises et européennes qui ont comme point commun de présenter des familles du Moyen-âge, puis de la Renaissance et du Baroque. « *Nous allons aborder les notions de famille et de parentalité, telles qu'elles étaient représentées les siècles derniers, avant de terminer avec malice par ça vous va ? De toute façon si ça ne vous va pas, c'est pareil.* » Éclats de rires dans l'assistance, le ton est donné, la visite se fera avec le sourire. Qui a dit que l'histoire de l'art et la culture étaient ennuyantes ? Le groupe se dirige alors vers l'aile Richelieu en empruntant des escalators avec vue sur la galerie Marly. Arrivés au deuxième étage, la visite peut commencer.

La culture, mémoire des générations passées

Nathalie commence par faire une première halte devant un tableau représentant La Sainte Famille. À l'époque, sa représentation se limitait au père, la mère et l'enfant, c'est-à-dire Joseph, Marie et Jésus. Il faudra attendre plusieurs siècles pour que des familles soient immortalisées par des peintres. Pour s'en rendre compte, la visite continue du côté de l'aile Sully en faisant le tour de la célèbre cour carrée, par l'intérieur du musée, pour y découvrir les œuvres de la peinture classique et néoclassique dont les chefs de file sont Vigée Le Brun (*Madame Vigée le Brun et sa fille*, 1786), Poussin (*La Sainte Famille*, 1648), De La Tour (*L'adoration des bergers*) et bien d'autres. À travers ces toiles, l'enfant est à la fois central, aimé ou aimant Il est représenté parfois en confrontation avec le père, et parfois en admiration par la mère. Puis il sera représenté seul, étant le cœur même du sujet de l'artiste comme les ont représentés Claude Vignon avec *Le Jeune Chanteur*, 1622-1623, ou Jean Siméon Chardin avec *L'enfant au toton*, 1738. Les visiteurs sont attentifs à toutes ces explications historiques qu'ils reçoivent, font des photos avec leur smartphone, s'attardent devant une peinture, captivés par une émotion capturée sur la toile depuis des siècles.

Une expérience immersive

Une fois la visite à travers le temps achevée, chacun « redescend sur terre » avant de monter dans l'autocar pour revenir à Villeneuve. Les impressions sont unanimes : tout le monde veut revenir. La prochaine sortie ouverte à tous au Louvre aura lieu le 9 décembre avec pour thème « Dieux et héros grecs ». D'ici là, deux autres visites destinées à des publics spécifiques dans le cadre de la « Semaine Bleue » en octobre et la « Semaine du handicap » en novembre transporteront des Villenogarennois vers de nouveaux horizons lors de visites de groupe. **Vm**



UN PARTENARIAT DE TROIS ANS

Le partenariat de trois ans entre le musée du Louvre et la Ville concerne de nombreuses activités, animations et expositions culturelles :

« Le Louvre en boîte » et l'exposition, *Portraits de femmes* en début d'année, les prochaines visites du Louvre ou encore l'exposition itinérante mettant en valeur « 10 chefs d'œuvre du Louvre » (jusqu'au 5 juillet) à la résidence seniors des Nymphéas. Le 8 juillet, une animation consacrée à la Marquise de Pompadour aura lieu à la Bibliothèque. Le 17 septembre, un film documentaire sur le sauvetage d'œuvres d'art durant la seconde guerre mondiale sera projeté dans le cadre des Journées du patrimoine.



Scannez ce QR code pour voir toutes les photos de la visite.



PROF'AIDE

La création d'entreprise
ULIS



Taha Sarhan
donnant un cours sur
la création d'entreprise.

Taha Sarhan

À toutes fins utiles

L'enfant de la Caravelle accompagne les jeunes et les aide à se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat à travers son association Solidarité Start Up. En parallèle, il a fondé sa société de soutien scolaire dédiée aux élèves en grande difficulté d'apprentissage.

Taha Sarhan, 23 ans, est un entrepreneur ambitieux. Mais à la différence de beaucoup de chefs d'entreprises, le Villenogarennois a choisi de développer des activités dans le but d'aider les autres. « *Je souhaite me sentir avant tout utile* » affirme-t-il comme une évidence. Petit retour en arrière pour comprendre cette vocation. Après avoir grandi à la Caravelle et fréquenté l'École Municipale de Musique Claude-Debussy, « *un lieu d'excellence à Villeneuve et une école de la vie qui m'a appris l'humilité* », Taha obtient son bac scientifique, avant de décrocher une licence en droit puis en économie-gestion à l'université Paris-Nanterre. À la fac, alors qu'il multiplie les petits boulots et les stages, lui vient l'idée de lancer son association avec trois autres étudiants pour partager leurs compétences.

Mentorat et accompagnement

« *L'idée c'est d'être le mentor d'autres jeunes en leur rapportant nos propres expériences acquises au fil des années, indique l'ancien élève du collège Pompidou. Nous souhaitons aussi les accompagner pour monter leur propre entreprise. À Villeneuve par exemple, beaucoup de jeunes ont du talent et souhaitent se lancer mais ont besoin d'être soutenus.* » Créée en octobre 2021, Solidarité Start Up est soutenue depuis par des

enseignants-chercheurs, des entrepreneurs et des collectivités territoriales. C'est l'un de ses jobs d'étudiant qui lui donnera l'envie de se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat. En 2019, il devient surveillant d'une classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) au collège Voltaire d'Asnières et est profondément marqué par cette expérience.

Aider les élèves victimes de troubles de l'apprentissage

« *Les élèves étaient souvent dans leur monde et certains de leurs camarades de classe les marginalisaient, se souvient l'aîné d'une fratrie de trois frères et sœurs. Je me suis dit que ces ados, pour certains victimes de troubles de l'apprentissage comme la dyslexie et la dyscalculie ou même*

suit actuellement une trentaine de collégiens de tout le département des Hauts-de-Seine et même un ado qui suit des séances en visio depuis la Normandie ! « *J'ai énormément de demandes et je prévois prochainement de louer un appartement et de le transformer en salle de classe. Mon plus grand bonheur c'est lorsqu'un élève a le sourire aux lèvres après avoir réussi un exercice.* »

Des interventions en écoles de commerce

Jamais rassasié et boulimique de travail, le fan de football et d'échecs vient de commencer à faire des interventions dans deux écoles de commerce situées à La Défense sur des sujets comme la création d'entreprises, les marchés financiers et les relations internationales. Sa dernière actualité ? Le 28 juin, à la Fosse-aux-Astres de Villeneuve, où son association organisait un événement sur la place des femmes dans l'entreprise « *pour leur donner aussi envie de se lancer et créer une émulation entre elles* », souligne-t-il. Un moyen de se sentir, à son échelle, une nouvelle fois utile. **Nm**

« *Être le mentor d'autres jeunes* »

de troubles du spectre autistique, méritaient un suivi spécifique et de se sentir écoutés. Ils ont souvent de grandes capacités.» Taha lance alors sa structure de soutien scolaire pour les élèves en grande difficulté en servant d'une pédagogie adaptée et ren-contre immédiatement son public. Il



NOUVEAU

ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À TAHA SARHAN EN SCANNANT LE QR CODE.



CCQ : l'heure du bilan

Six Conseils Consultatifs de Quartier ont été organisés en mai et en juin. 71 questions ont été posées par les Villenogarennais au Maire Pascal Pelain, au Maire-adjoint en charge de la Vie des Quartiers Lahcen Baylal, à Salah Kobbi, Conseiller Municipal en charge de la Vie des Quartiers et aux techniciens de la Ville. Villeneuve Mag a sélectionné six questions marquantes.

C *CCQ Caravelle-Chaillon, le 9/05. Comment est prise en compte l'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite ?* Sur les nouveaux projets, c'est assez simple puisque les normes existent, et sont donc appliquées. Sur les bâtiments plus anciens, et il y en a beaucoup à Villeneuve, les adaptations se font au fur et à mesure de leur rénovation ou réhabilitation.

CCQ Ponant-Chanteraines, le 17/05. Il y a encore des soirées bruyantes au cirque Micheletty. Les événements sont désormais moins nombreux dans le calendrier. Ils débutent à 14h et s'achèvent à minuit, contre tard dans la nuit précédemment. Il s'agit d'événements qui rassemblent jusqu'à 4000 personnes, ce qui contribue aussi à la notoriété culturelle de la ville.

CCQ Haut et Fond de la Noue, 22/05. Qu'en est-il des traitements anti-rats et anti-rongeurs ? Les campagnes de

dératisation sont passées à une plus grande fréquence (tous les deux mois) et elles sont coordonnées entre tous les acteurs locaux (Ville, bailleurs, copros). Désormais, la Ville dératise aussi ses espaces verts, en particulier dans le secteur du Square Abbé-Pierre.

CCQ Jean-Moulin-Sisley-Charles-de-Gaulle, 24/05. Quel est le devenir de la Poste et du parc qui se trouve juste à côté, il semble se dire qu'ils seront remplacés par des immeubles ? La Poste a vocation à rejoindre l'espace du futur marché de centre-ville. Le square Jean-Moulin, propriété du CD92 mais entretenu par la Ville, reste et restera un espace vert, un espace de respiration, pour les habitants du quartier.

CCQ Centre-Ville, 30/05. Les zones bleues mises en place sur la ville ne sont pas respectées ! Ne s'agit-il pas d'argent dépensé pour rien par la Municipalité ? Avant 2020, la Police Municipale mettait environ 4000 PV

par an. Désormais, il s'agit de plus de 22000. Les effectifs de police sont passés de 2 agents à 18 agents actuellement, pour atteindre 25 en 2026. En outre, le passage au stationnement payant en 2024 devrait faciliter encore davantage la rotation du stationnement, et libérer plusieurs centaines d'emplacements pour les résidents de la commune.

CCQ Rive de Seine Gallieni, 05/06. Quels sont les projets de pistes cyclables sur la ville et sur les quais de seine ? Très prochainement, un projet va être réalisé sur le boulevard Charles-de-Gaulle. Plus généralement, un schéma cyclable est en cours de finalisation, avec la volonté d'avoir de vraies pistes cyclables sécurisées, car les bandes cyclables (marquage au sol), ne rassurent pas suffisamment les usagers. Bien sûr, le projet global de réaménagement des quais de Seine intègre la dynamique du schéma cyclable, tant pour les déplacements du quotidien que pour les balades du dimanche. 

Concertation Jean-Moulin

Lors des 6 CCQ, les participants étaient invités à se prononcer sur leur vision de l'école Jean-Moulin de demain. 356 propositions ont ainsi été collectées, puis analysées. Une grande aide à la décision pour le Maire et ses élus, mais également les architectes et concepteurs de projet, parmi les différentes options qu'ils auront à valider dans un futur proche. Ainsi, la première priorité des habitants concerne la qualité de l'enseignement et la question des enseignants pour réclamer notamment à l'Éducation Nationale leur remplacement en cas d'absence. Les futurs bâtiments et leur fonctionnalité, l'environnement et le développement durable, la sécurité, l'école 2.0 et le harcèlement scolaire ont également été évoqués par les Villenogarennais.

Vie publique

**Décryptage des délibérations
du Conseil Municipal du 15 juin
et de l'impact de ses décisions
sur la vie des Villenogarennois.**

Délibérations n°37 à 44

Gestion du stationnement par la Société Publique Locale SEINE PARK

- **Objectif de fluidifier le stationnement à Villeneuve** par la mutualisation de la gestion des parkings avec la ville de Clichy-la-Garenne.
- **Création de deux zones de stationnement sur la commune à durée limitée avec tarification préférentielle pour les Villenogarennois** (1 € par mois) et le personnel médical libéral. Zone verte limitée à 4h (1,40 € l'heure) et zone rouge limitée à 2h30 (2 € l'heure).
- **Paiement par l'usager d'une redevance d'utilisation du domaine public.** En cas de non-paiement, il devra s'acquitter du règlement d'un Forfait de Post-Stationnement de 39 €.



Délibération n°24

Renouvellement urbain du centre-ville dans le cadre du NPNRU

- **Opportunité grâce à l'ANRU de développer un centre-ville attractif,** animé, de diversifier l'habitat et de permettre la mutation urbaine et sociale de Villeneuve.
- **Objectif d'ouvrir le cœur de ville sur la Seine, de créer un quartier dynamique** en renforçant l'offre commerciale, de développer un habitat attractif et d'améliorer et valoriser la qualité des services existants et projetés.
- **Plusieurs opérations d'aménagement prévues :** nouvelles voiries, reconfiguration de cellules commerciales dans la galerie du Mail, réalisation d'une médiathèque de 3000m², projet d'hôtel d'entreprises de 1000m², réaménagement de la Caravelle...



Délibération n°22

Candidat retenu pour le futur restaurant situé à la ferme Gallieni

- **Préservation de l'une des dernières traces du passé rural et agricole de la ville** pour développer un véritable lieu de vie.
- **Choix du projet déterminé par quatre critères :** pertinence, viabilité économique, qualité technique et offre de prix pour le loyer.
- **Société « Region » retenue qui proposera un nouveau lieu de convivialité** pouvant accueillir environ 90 tables, ainsi qu'une épicerie fine.



CONSEIL MUNICIPAL DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT ET EN REPLAY
SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE
YOUTUBE DE
VILLENEUVE-LA-GARENNE



À la RENCONTRE des ASSOS



Parc de l'Hôtel de ville

Samedi 9 sept. 2023 | 10h - 18h

Rendez-vous
pour le meilleur de
votre vie sportive,
culturelle et solidaire



WWW.VILLENEUVE92.COM



La majorité municipale

À la mi-juin, de nombreux Villenogarennais se sont rassemblés à l'Espace Nelly-Roussel pour échanger sur l'avenir de la Caravelle ainsi que sur les actions à mettre en place pour améliorer le quotidien de chacun dans tous les domaines.

Ces échanges constructifs ont d'abord porté sur ce que l'on appelle la « Politique de la Ville », en présence de la Préfète à l'Égalité des Chances, Nadège Baptista, et notamment la préparation du nouveau Contrat de Ville.

L'État prépare, avec notre Ville de Villeneuve, un nouveau Contrat de Ville pour la période 2024-2030, afin d'organiser les actions à mener dans nos quartiers et ce dans tous les domaines : éducation, emploi, habitat, cadre de vie, délinquance, accès aux droits, santé, etc.

Et il était fondamental que ce soit la vision des habitants, ceux que j'appelle les experts du quotidien, qui soient à la base des axes de travail que nous allons mettre en place avec la Préfecture des Hauts-de-Seine : ce plan d'actions prendra racine dans les problématiques concrètes que certains vivent chaque jour.

Durant cette après-midi fructueuse, j'ai également eu l'occasion de présenter aux habitants du quartier le projet ANRU pour la réhabilitation du quartier de la Caravelle.

À la Caravelle, la démolition de 322 logements permettra notamment de créer des ouvertures au sein du quartier, d'y faciliter les circulations et de donner plus de place aux espaces publics. L'objectif principal est, plus globalement, de désenclaver le quartier et le reconnecter au reste de la ville.

Je salue également les efforts des différents bailleurs qui s'engagent à réhabiliter en profondeur les 596 appartements restants, pour les remettre aux normes et en améliorer la performance énergétique par l'isolation thermique.

Ce projet ambitieux peut générer des craintes, chacun le comprend, mais c'est par le dialogue et la pédagogie que nous dégagerons, ensemble, les éléments les plus pertinents pour l'avenir de la Caravelle. C'est aussi pour cela que j'ai souhaité inclure pleinement les acteurs associatifs pour porter conjointement ce projet ambitieux

d'aménagement urbain.

Quoi qu'il en soit, les procédures administratives et le temps de relogement des familles concernées prendront probablement du temps pour lequel l'accompagnement personnalisé est précieux. Ensuite seulement viendra le temps des travaux de démolition, de reconstruction et de réhabilitation.

Nous aurons de nombreuses occasions d'échanger à nouveau, avec les habitants et associatifs de la Caravelle, mais aussi avec l'ensemble des Villenogarennais !

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

Tous les concitoyens doivent être représentés.

Notre groupe d'opposition, travaille de manière constructive et objective avec la majorité, participe aux commissions et réunions à titre bénévole, dans l'intérêt de tous.

Pourquoi est-il « oublié » lorsqu'il s'agit de représenter les Villenogarennais aux manifestations ou inaugurations officielles ?

Ne participent-ils pas tous au même effort économique pour notre ville ?

Chaque élu représente les concitoyens, tous ont les mêmes droits.

contact@libres-et-citoyens.org

Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

L'essentiel à retenir :

Les écoles de Jean Moulin ont été détruites. Un projet bancal.

Le Maire démasqué construira à leur place un parking. Il faut rentabiliser l'achat de 100 horodateurs pour notre ville de 3,2 km² (blague). Une halle de marché à 20 millions.

Toujours pas de dépollution, tant pis pour les enfants.

Une DUP au centre-ville que nous contestons devant un juge.

Une modification de PLU que nous scrutons...Bonnes vacances

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.

Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche en limitant notre expression par le refus de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Nous souhaitons de très bonnes vacances à tous les élèves, collégiens, lycéens, apprentis, étudiants de notre commune.

Gabriel Massou, Conseiller municipal.

Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.

Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Un mois de juin show !

Tout au long du mois, la Ville, accompagnée par ses associations et ses bénévoles, ont valorisé la culture à travers de nombreux spectacles de danse et de musique. Avec en point d'orgue, quatre jours de concert sur le parvis de l'Hôtel de ville, du 21 au 24 juin, dans le cadre de la fête de la musique où se sont produits professionnels et élèves de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy. Les services municipaux ont contribué au succès de ces rendez-vous.





FÊTE DE LA MUSIQUE

4 JOURS POUR CHANTER ET DANSE

21 JUIN • 21H

CONCERT SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

ET JUSQU'AU 24 JUIN 2023

+ BIOPIC AU CINÉMA ANDRÉ-MALRA
+ CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
CLAUDE-DEBUSSY
ET CONCERT DES HARMONIES



Fête de la musique
sur le parvis de l'Hôtel de ville,
21 juin.

Seine Musicale

Les élèves du dispositif
Demos se sont produits à
la Seine Musicale • 18 juin



Photo : Dan Aucante



Photo : Bertrand Guigou

À l'unisson

L'harmonie de
l'École de musique
Claude-Debussy s'est
produite sur le parvis de
l'Hôtel de ville.

Première apparition
publique en uniforme
aux couleurs de la Ville

• 24 juin



Photo : Bertrand Guigou

Invité de marque

Blick Bassy en concert
au Virtuoz Club • 9 juin

Danse

Gala du centre
chorégraphique
Marie-Louise Prévot
à la salle des fêtes

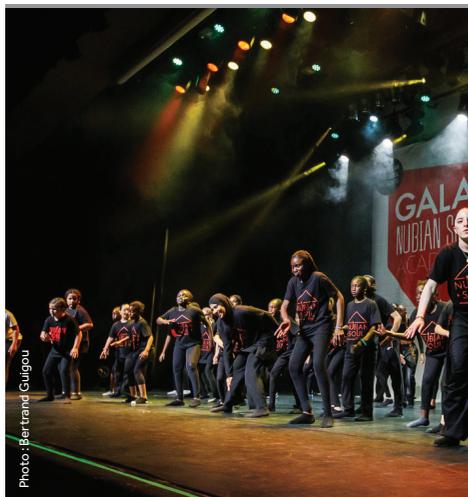
• 16 juin



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

Fête de la musique

Les élèves de l'École de musique Claude-Debussy lors de la Fête de la musique sur le parvis de l'Hôtel de ville • 21 juin



Hip-hop

Gala de l'association Nubian Soul à la salle des fêtes • 9 juin



Show devant !

Spectacle de fin d'année de la MJC à la salle des fêtes • 17 juin



Club de jazz à ciel ouvert à Villeneuve !

Pour la deuxième édition de Villeneuve Jazz, le 1^{er} juillet, deux groupes de swing de haut niveau se produisent sur le parvis de l'Hôtel de ville : Megaswing sextet puis Funky Ella feat. Leslie Lewis. Du jazz populaire, abordable et très dansant qui va du swing des années 1940 au rhythm'n blues en passant par du Funky New Orleans, du gospel, de la bossa, de la biguine et même du disco pour Megaswing. Du côté de Funky Ella feat. Leslie Lewis, Ella Fitzgerald, musique soul et R&B des années 1960 et 1970 à Aretha Franklin sont au programme.

Villeneuve Jazz, samedi 1^{er} juillet sur le Parvis de l'Hôtel de ville.

Au programme

**À 20h : Megaswing sextet
À 22h : Funky Ella feat. Leslie Lewis**

Restauration possible

15
JUN

Sortie guinguette

Plus de 200 seniors se sont rendus à la traditionnelle sortie guinguette Chez Gégène, organisée par la Ville, en bord de Marne, en présence du Maire Pascal Pelain et de plusieurs élus dont Fatima Aaziz, Maire-adjointe en charge des Seniors. Après le déjeuner, les aînés ont esquissé quelques pas de danse. Un beau moment convivial et de partage.



Photo : Bertrand Guigou

14
JUN

Semaine de ma santé

Du 12 au 16 juin, la Municipalité de Villeneuve-la-Garenne a organisé l'événement « Semaine de ma santé ». Pour mieux bouger, mieux manger et tout simplement mieux vivre. De nombreux ateliers et animations ludiques se sont tenus sur toute la ville avec une journée phare qui s'est déroulée dans les jardins de l'Hôtel de ville le mercredi. Diététiciennes, conférencière du Louvre ou encore éducateurs sportifs furent de la partie.



Photo : Bertrand Guigou



Appel du 18 juin

Le Maire Pascal Pelain et son adjoint Frédéric Rarchaert, en charge du Devoir de Mémoire, ont commémoré l'appel du 18 juin lancé par le Général de Gaulle en 1940.

Un acte historique, source d'inspiration et de lutte pour des milliers de Français qui allaient rentrer en résistance contre le régime nazi.



18
JUN



12
JUN

Barque en fleurs

La première barque en fleurs, restaurée par les élèves du lycée Charles-Petiet de Villeneuve, a été livrée à proximité du centre commercial Quartz (angle rues Royer et Gallieni). Une nouvelle action portée par Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint aux Espaces Verts et les jardiniers municipaux à l'œuvre de ces belles compositions qui ont réalisé ces belles compositions florales qui égayent le quartier en ce début d'été.



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

17
JUN

Contrat de Ville

La réunion publique de construction du nouveau Contrat de Ville (2024-2030), s'est déroulée à l'Espace Nelly-Roussel en présence du Maire Pascal Pelain, de son adjointe en charge de la Politique de la Ville Leïla Larik et de Nadège Baptista, Préfète à l'Égalité des Chances. C'est la première fois qu'autant d'associations étaient présentes pour réfléchir ensemble aux actions à mener pour améliorer le quotidien des Villenogarennais. Le même jour, s'est également déroulée la présentation du projet ANRU pour le réaménagement de la Caravelle.



Photo : Bertrand Guigou



Fil de la Rentrée

VEN.
08
SEPT.

**SOIRÉE
FOODTRUCK
& MUSIQUE**

À partir de 19h
Parvis de l'Hôtel de ville

**16
17**
SEPT.

**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

Visites guidées
et balades dans nos
lieux remarquables

SAM.
09
SEPT.

**À LA RENCONTRE
DES ASSOS**

10h-18h
Parc de l'Hôtel de ville

SAM.
22
SEPT.

**CONCERT
POP ROCK**
Marcia Higelin

20h30
Virtuoz club

DIM.
10
SEPT.

**FÊTE DE
LA VILLE**
Festivités et
animations
familiales

DIM.
08
OCT.

**VIVRE LES JEUX
À VILLENEUVE**
Spécial

Paralympiques
Parvis de l'Hôtel de ville

VILLENEUVE92.COM





Le Maire Pascal Pelain et Frédéric Péchenard, Vice-président du Conseil Régional, coupant le ruban entourés de Frédéric Rarchaert Maire-adjoint en charge de la sécurité et des policiers municipaux.

Inauguration du nouveau poste de Police Municipale

Le bâtiment, situé boulevard Gallieni en plein cœur de ville, a été inauguré le 20 juin par le Maire Pascal Pelain et Frédéric Péchenard, Vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France en charge de la Sécurité. Cet équipement moderne, de 700 000 euros, accueille déjà 20 policiers municipaux qui œuvrent au quotidien à la sécurité des Villenogarennois.

La Police Municipale dispose désormais d'un bel outil pour accomplir ses missions de tranquillité publique. Le nouveau poste de la « PM » qui a ouvert ses portes en avril, a été inauguré le 20 juin par le Maire Pascal Pelain, le Maire-adjoint en charge de la Sécurité Frédéric Rarchaert, le Vice-président en charge de la Sécurité au Conseil Régional d'Île-de-France Frédéric Péchenard et le Maire-adjoint en charge de la Sécurité Publique de Clichy-la-Garenne, Patrice Pinard. Cet équipement moderne accueille l'ensemble des nouveaux effectifs de la Police Municipale : 20 agents (16 policiers dont une brigade motorisée et un maître-chien et 4 Agents de la Surveillance de la Voie Publique) qui seront rejoints au cours de l'été par deux nouveaux renforts, pour un total de 25 personnes en 2026. Cette police d'hyper-proximité assure des plages horaires élargies de 6h à minuit sur le terrain.

Un Centre de Supervision Urbain ultra-moderne

Le bâtiment abrite notamment l'accueil (où sont consignés les objets trouvés de la ville), une salle de rédaction avec ordinateurs et le bureau des chefs de brigade. Le Centre de Supervision Urbain (CSU), ultra-moderne, permet de gérer simultanément les 56 caméras de haute définition que comptent la commune (30 supplémentaires sont également en cours d'installation). Pour plus de confort, ce tout nouveau poste de Police Municipale compte une salle d'entraînement, un vestiaire et une salle de restauration.

Un poste de police plus proche des habitants

« La tranquillité publique est une priorité de notre mandat, rappelle Pascal Pelain. Je suis déterminé à ne plus rien céder face aux incivilités.

Grâce à ce nouveau poste, la Police Municipale sera plus accessible et proche des habitants. De nombreuses opérations vont continuer à être menées en collaboration avec la Police Nationale. » « La Région tenait à aider financièrement les villes qui œuvrent pour la sécurité, souligne pour sa part Frédéric Péchenard. Il est toujours agréable de venir sur le terrain voir l'avancée des dossiers que nous avons soutenus. » Les habitants pourront bientôt venir découvrir l'équipement lors de journées portes-ouvertes organisées à l'occasion des Journées du patrimoine mi-septembre. **Vm**



Police Municipale
194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15
Patrouilles 6j/7 de 6h à minuit

Mois olympique pour Pascal Pelain

En tant que conseiller délégué à la Métropole du Grand Paris, le Maire Pascal Pelain est sollicité pour participer à de nombreux événements institutionnels, notamment en marge des Jeux Olympiques de Paris 2024. Le 7 juin, il s'est rendu à Saint-Denis pour assister à l'inauguration du franchissement de la passerelle piétonne et mobilité douce reliant le Centre Aquatique Olympique au Stade de France. Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, Tony Estanguet, président de Paris 2024 et Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune étaient notamment présents. Quinze jours plus tard, le 21 juin, l'édile était invité à visiter ce même Centre Aquatique Olympique qui abritera les épreuves de natation artistique, plongeon et water-polo. Un équipement de 5 000 places, situé à quelques minutes de Villeneuve, construit spécialement pour les Jeux mais amené à devenir pérenne pour que les habitants du secteur puissent en profiter. 



Le Maire Pascal Pelain en visite au Centre Aquatique Olympique, le 21 juin à Saint-Denis.

Villeneuve, terre d'entreprises



Photo: Erwan Le Vester (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Le Maire Pascal Pelain, Carine Bensed 1^{ère} adjointe et les membres du club d'entreprises.

Sous l'impulsion de la Municipalité et de son service du Développement Économique, les rendez-vous se succèdent et s'accroissent à Villeneuve pour les entrepreneurs. Le tout nouveau Club d'Entreprises travaille en collaboration avec la Municipalité pour contribuer à développer le tissu économique de la ville. Suite au succès de la première animation économique organisée en Mairie le 24 mars dernier qui avait rassemblé 75 chefs d'entreprises, une seconde animation économique ayant pour thème « La vitalité commerciale et l'offre de restauration de Villeneuve-la-Garenne : forces et perspectives » s'est déroulée, le 8 juin. La restauration est un sujet prioritaire pour les 10 526 salariés des 2 289 entreprises implantées sur la commune. Carine Bensed, 1^{ère} Maire-adjointe en charge du Développement Économique, de l'Emploi et du Commerce, a présenté à l'assistance l'offre existante et à venir avec notamment les restaurants qui seront créés dans le futur marché couvert et dans la ferme Gallieni. Paula Rosa, présidente de l'association des commerçants de Villeneuve-la-Garenne et Laurent Toulis, directeur du centre commercial Quartz, ont complété cette présentation exhaustive. 



Club d'entreprises : contact@clubentreprisesvlg92.fr

ROLLER-HOCKEY

Les Fous du Bitume vice-champions de France

Les Fous du Bitume ne sont pas passés loin d'une troisième couronne en championnat de France après leurs titres en 2019 et 2022. Troisièmes de la saison régulière puis victorieux de Caen en quarts et Grenoble en demi, les coéquipiers de Charly Godano se sont inclinés en finale face à Rethel, non sans avoir démerité. Après une large défaite dans leur antre de Fernand-Schwartz (1-8) le 3 juin, les Villenogarenois ont poussé les Ardenais chez eux en prolongation, le 10 juin, avant de s'incliner de justesse (6-7). Les Fous du Bitume restent une place forte du roller-hockey hexagonal. **vm**



LES AUTRES RÉSULTATS MARQUANTS

AVG Basket

L'équipe senior masculine est championne de division 3 des Hauts-de-Seine et monte en division 2.



AVG Volley

Les filles en catégorie M21 sont championnes départementales et les seniors garçons jouent les barrages d'accession régionale.

AVG Kung-fu

86 médailles remportées lors de la saison, au niveau national et régional. Cassandra Pezilo a remporté le championnat de France junior FFAEMC, Nickson Michel le championnat de France élite et Ewan Guignard la Coupe de France Jeune FFAEMC et FFK.

AVG Football

Les U14 sont champions de départemental 3 comme les vétérans dans la même division. Les seniors féminines se sont hissées jusqu'en demi-finale de la coupe des Hauts-de-Seine et les seniors masculins ont fini 3e de régionale 2, manquant d'un cheveu la montée.

AVG Judo

Frédéric Lin a remporté un tournoi international vétérans, Lina Ferjani les championnats des Hauts-de-Seine seniors, tandis que Kertus Sala a fini 1er au critérium d'Île-de-France catégorie benjamin.

AVG Athlétisme

Bérénice Cleyet-Merle est devenue championne de France du 1500m en salle et Noah Nardy a remporté le 400m Juniors des Championnats des Hauts-de-Seine.

AVG Cyclisme

Christelle Ribault a remporté la médaille de bronze aux championnats du monde sur piste de paracyclisme.

AVG Gymnastique

Les 7/8 ans du club ont remporté le titre en fédérale B, tandis que les 13/14 ans ont fini 2e au trophée régional fédéral A.

KC Boxing 92

Judicaël Ah-Hy est champion d'Île-de-France de kick-boxing et de K1 rules, et médaille de bronze aux championnats de France de kick-boxing. Il a également remporté la Coupe de France de K1 rules. **vm**

Futsal

L'équipe féminine du lycée Petiet de Villeneuve-la-Garenne a participé à la finale nationale de Futsal organisée par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), à Rodez (30 mai au 3 juin) où elle a fini à la 4^e place. Un beau parcours sportif et une belle expérience dans l'Aveyron qui s'est conclue par une visite culturelle des environs et du Musée Soulages notamment.

EN BREF!



CADRE DE VIE

CONCOURS « VILLENEUVE EN FLEURS »

Le 20 juin, le jury de la 3^{ème} édition du concours « Villeneuve en fleurs », composé d'élus et de membres du service des Espaces verts de la Municipalité, ont sillonné la ville pour observer les plus beaux jardins fleuris, jardins partagés et balcons fleuris entretenus par les Villenogarennois qui ont la main verte ! Une remise des prix sera organisée à la rentrée de septembre pour récompenser les jardiniers amateurs. Félicitations à tous les participants qui embellissent le cadre de vie de leur commune !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ARROSAGE SANS GÂCHIS

Pour améliorer l'optimisation de l'arrosage des espaces verts, la Ville a demandé une subvention dans le cadre de la 5^{ème} édition du Budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France.

Le projet de Villeneuve consiste en l'installation de sondes aux pieds des arbres afin de connaître le taux d'humidité du sol en surface et au niveau des racines. Ainsi les arrosages seront uniquement déclenchés lorsque les racines n'ont pas suffisamment reçu d'eau. Ce projet est soumis au vote des Franciliens jusqu'au 9 juillet sur la plateforme

budgetparticipatif.iledefrance.fr

Soyez nombreux à voter pour soutenir Villeneuve.

SÉCURITÉ

Partir en vacances l'esprit léger

L'Opération Tranquillité Vacances vous permet de faire surveiller votre logement par les services de police qui organisent des patrouilles régulières devant votre domicile.

Les vacances estivales sont une période propice aux cambriolages. Pour plus de sérénité pendant votre absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Ce dispositif gratuit, mis en place par le ministère de l'Intérieur, vous permet de faire surveiller votre logement par des policiers qui effectueront plusieurs rondes par semaine afin de repérer des comportements suspects ou des anomalies (volets ouverts, fenêtres cassées...) et de prévenir, le cas échéant, les propriétaires. Pour bénéficier de l'OTV, vous pouvez vous rendre directement au commissariat de Villeneuve (17 rue du Fond de la Noue) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Inscription en ligne ou au commissariat

L'inscription peut également être effectuée en ligne sur www.service-public.fr, via votre compte FranceConnect. Toute demande doit être réalisée au moins trois

jours avant votre départ en vacances. Adoptez également les bons réflexes pour limiter les risques de cambriolage : évitez de poster vos dates de congés sur les réseaux sociaux et des photos, n'indiquez pas sur votre répondeur fixe que vous êtes partis, demandez à un proche de relever votre courrier régulièrement et vérifiez que vos fenêtres et portes sont bien fermées avant de quitter votre domicile. **vm**



Un dispositif complémentaire : « Voisins Vigilants »

La Ville de Villeneuve-la-Garenne a rejoint depuis quelques mois le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires », une plateforme web et une application pour smartphone collaboratives entre habitants et services municipaux. Un moyen pour tous les Villenogarennois majeurs d'alerter les habitants de leur quartier sur des faits de malveillance ou perturbant la tranquillité publique (tentative de cambriolage, démarchages frauduleux...). Ce service gratuit est connecté avec les forces de

l'ordre et complète les moyens mis en œuvre au niveau communal comme la vidéoprotection et le renforcement des effectifs de la Police Municipale. Pour vous inscrire au dispositif, rendez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org et rejoignez votre communauté par quartier :

- Ponant / Chanteraines •
- Jean-Moulin / Sisley •
- Caravelle / Chaillon • Centre-Ville - Rive de Seine / Gallieni • Haut et fond-de-la-Noue • Bongarde. **vm**



Naissances

Bienvenue à

Salma AJOUAD **14/05**
 Luciano BABONNEAU **15/05**
 Maël SELMANI **21/05**
 Aeesha CISSÉ **23/05**
 Abubakr TRAORE **25/05**
 Matthias PRIGENT SUJORE **25/05**
 Kahÿs GAY, **05/06**
 Rym ALCINDOR, **07/06**
 Yacine AWN ALLA **11/06**
 Adam TIBOUCHE **12/06**
 Souleyman TIRCHE **15/06**
 Safûra MAALMI **18/06**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Pierette BAPTISTIN **18/05 81 ans**
 Jacquy VOIRIN **26/05 77 ans**
 Denis BRUNOT **27/05 70 ans**
 Thérèse CARPENTIER **30/05 74 ans**
 Georges LEFEVRE **11/06 75 ans**
 Quentin ZAMPIERI **14/06 36 ans**
 Jacqueline AUBERGER veuve MARCHAND **20/06 91 ans**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Capitao ERNESTO et Nana NDOMATEZO **10/06**
 Rayan LESHAF et Arije RAHOUMA **10/06**
 Usâma SOURI et Lamia AMAREHOUN **16/06**



PLAN CANICULE

Prenez les devants, faites-vous connaître



Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la ville de Villeneuve-la-Garenne élabore chaque année un « plan canicule ».

Le Centre Communal d'Action Sociale met donc en place un registre des personnes vulnérables (**personnes âgées de 60 ans et plus et/ou personnes adultes handicapées**) qui pourraient ainsi être contactées en cas de fortes chaleurs : des conseils appropriés et une assistance particulière pourraient leur être apportés si elles le souhaitent.

→ Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce dispositif de prévention et de solidarité en complétant le coupon ci-dessous et en le retournant au CCAS (dépôt à l'accueil ou envoi postal à CCAS – 28 avenue de Verdun – 92390 Villeneuve-la-Garenne).

→ À réception de votre coupon, le CCAS prendra contact avec vous afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

- Madame
- Monsieur
- Madame et Monsieur

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

- Autorise(nt) le CCAS à m'inscrire / nous inscrire dans le fichier du Plan canicule 2023





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

La mairie sera fermée le vendredi 14 juillet et le mardi 15 août.

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.pourvous.croixrouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
07 88 59 34 90
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h-18h
Rendez-vous de 18h à 19h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.

Contactez :
conseiller.numerique@villeneuve92.com
et 06 09 15 74 27

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et

le Pôle Handicap
29, 31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement
28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. Prendre rendez-vous sur le site www.soliprojet.fr ou par tél. 0 800 006 075 (Service et appel gratuits)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org
Formez-vous aux gestes qui sauvent

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Police Municipale

Nouvelle adresse

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
à Gennevilliers
01 40 85 34 28

Pharmacies de garde

Dimanche 2 juillet

Pharmacie de la Mairie
Gennevilliers - 01 47 98 80 43

Dimanche 9 juillet

Pharmacie El Farah
Villeneuve-la-Garenne - 01 47 94 55 29

Vendredi 14 juillet

Pharmacie Centrale
Villeneuve-la-Garenne - 01 47 98 59 32

Dimanche 16 juillet

Pharmacie de l'Hôpital
Villeneuve-la-Garenne - 01 47 94 60 57

Dimanche 23 juillet

Pharmacie Hamon
Gennevilliers - 01 47 99 75 61

Dimanche 30 juillet

Pharmacie du Village
Gennevilliers 01 47 98 98 67

Dimanche 6 août

Pharmacie du Soleil
Gennevilliers - 01 47 98 18 36

Dimanche 13 août

Pharmacie Lacombe
Gennevilliers - 01 47 99 91 77

Mardi 15 août

Pharmacie de la Mairie
Gennevilliers - 01 47 98 80 43

Dimanche 20 août

Pharmacie Motaouakkil
Gennevilliers - 01 47 94 10 58

Dimanche 27 août

Pharmacie du Parc
Villeneuve-la-Garenne - 09 61 25 84 73

Dimanche 3 septembre

Pharmacie des Agnettes
Gennevilliers - 01 47 33 58 76

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7

Mireille BERK

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73
Alexandre HENRY • Imane ARABI
06 26 39 28 77
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURRUN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

Depuis décembre, la collecte des encombrants se déroule désormais deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville et ne se fera plus par secteur.

Prochains passages : **lundis 3 et 17 juillet, 7 et 21 août.**

Déchetterie mobile

Samedis 22 juillet et 26 août

de 14h à 18h30

dorénavant au 214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanches 16 juillet et 20 août

entre la Mairie et l'ancien marché.

Venir avec une pièce d'identité.

Renseignements auprès de
Elisabeth Bartolomeu :
ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe du systom

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers

01 46 17 01 60

www.systom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

01 40 85 58 78



Zoom sur...

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE EN LIGNE, C'EST PARTI !

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023/2024 sont ouvertes jusqu'au 15 septembre. Les familles villenogarennoises peuvent désormais les effectuer en ligne.

LA PROCÉDURE

Pour inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire (cantine, activités...), vous devez vous connecter au portail de l'Espace Famille avec votre identifiant et votre mot de passe. Cliquez sur l'onglet « Mes informations » puis remplissez la « Fiche famille ». Sélectionnez ensuite l'onglet « Mes inscriptions » puis « Inscriptions à mes activités ». Chargez vos pièces justificatives, avant de choisir les jours souhaités pour la restauration scolaire, l'accueil du matin, du soir, du mercredi... Validez enfin votre inscription. Vous pouvez consulter votre messagerie « Espace Famille » et votre boîte mail personnelle pour voir l'état d'avancement de votre dossier.

PREMIÈRE UTILISATION

S'il s'agit de votre première utilisation et que nous ne disposez pas encore d'identifiant et de mot de passe, envoyez un email à l'Espace Famille espacefamille@villeneuve92.com qui vous l'enverra sur votre courriel personnel. Vous pouvez également vous déplacer au Centre Administratif de la Mairie pour les obtenir.

15 JOURS POUR MODIFIER VOTRE INSCRIPTION À LA CANTINE

À partir de la rentrée, toute modification d'inscription à la restauration scolaire et aux centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires) doit être réalisée par les familles sur le site de l'Espace Famille au moins 15 jours ouvrés à l'avance. Pour le périscolaire, le délai est toujours de 48 heures.

Espace Famille, 28 avenue de Verdun. 01 40 85 58 85.
espacefamille@villeneuve92.com



Profitons
de l'été!

WWW.VILLENEUVE92.COM

